

Compte rendu du Conseil municipal du 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 20 février à 20 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BAUDY, maire de Renac. La séance a été publique.

Date de convocation : le 14 février 2018.

Présents : M. Patrick **BAUDY**, M. André **FEVRIER**, M. Claude **MEHAT**, M. Joël **ROBERT**, Mme Céline **CHARPILLAT**, M. Ludovic **BARBIER**, M. Jean-Pierre **ROGER**.

Absents excusés : Mme Soizic **STROUBLE**, Mme Élodie **PROVOST** et M. Damien **GUILLAS**.

Absents : Mme Anne **PATAULT**, M. Matthieu **CHEVAL**, Mme Stéphanie **PARIS**.

Pouvoirs : Mme Soizic STROUBLE à M. Joël ROBERT
Mme Elodie PROVOST à Mme Céline CHARPILLAT

Secrétaire de séance : Mme Céline CHARPILLAT.

D2018-006 : Subvention 2018

Les demandes de subvention déposées au titre de l'année 2018 ont été examinées en commission.

Monsieur le Maire soumet à l'avis du Conseil municipal les montants proposés ci-dessous.

| Subventions 2018 | | |
|------------------|--------------------------------------|----------------|
| 6574 | Nom de l'association | Montant |
| | Hermine de Renac | 2.600.00 |
| | TRAIL – Entre Palis et Mégalithes | 600.00 |
| | Foyer d'Animation | 850.00 |
| | APEL | 500.00 |
| | Chasse de Gavrain | 200.00 |
| | Chasse du Bourg | 200.00 |
| | AFN-CATM Citoyens de la Paix | 180.00 |
| | ADAPEI Les Papillons Blancs | 150.00 |
| | Soins palliatifs de Bain de Bretagne | 150.00 |
| | Restos du Coeur | 150.00 |

Après discussion, le Conseil municipal :

Vote à l'unanimité le montant des subventions attribuées aux associations au titre de l'année 2018.

D2018-007 : Convention annuelle d'objectifs 2018 entre les communes de Renac, la Chapelle de Brain et la Fédération d'Animation Rurale du Pays de Redon.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de renouveler la convention d'objectifs avec la Fédération d'Animation Rurale du Pays de Redon pour la mise en œuvre de la politique Enfance/Jeunesse pour l'année 2018.

Les communes de Renac et la Chapelle de Brain ont défini des objectifs avec le développement d'actions autour de trois axes :

- Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 10 ans (centre de loisirs)
- Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs pour les jeunes de 11 à 17 ans
- Développer l'animation famille et impliquer les habitants.

La participation financière de la commune de Renac est évaluée à 24 930.00 Euros.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Décide de renouveler la convention d'objectifs avec la Fédé pour la mise en œuvre de la politique Enfance/Jeunesse au titre de l'année 2018.
- Autorise M. le Maire à signer ladite convention.

D2018-08 : Projet d'acquisition de la parcelle E n° 1363 appartenant à Mme Anne-Marie RAITHIER –ROBERT

Madame Anne-Marie RAITHIER, domiciliée 6, rue de Beauregard propose de céder à la commune sa parcelle E n° 1363 de 85 m² jouxtant le cimetière, au prix de 2 Euros le m².

Monsieur le Maire fait remarquer que Monsieur Joël ROBERT, Adjoint au Maire et époux de Madame Anne-Marie RAITHIER ne peut pas participer au débat ainsi qu'au vote.

Le Conseil municipal ne peut pas statuer sur ce dossier car le quorum n'est plus atteint.

Cette question sera reportée à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

DM 2018-01 : Travaux de rénovation du logement locatif au 13, rue de la Libération.

✓ **EXPOSÉ :**

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des travaux de rénovation du logement au 13, rue de la Libération à Renac avant de le remettre en location ;

DECISION : Le Maire a accepté le devis de :

- L'entreprise AMELEC d'un montant de 3798.25 € TTC.
- L'entreprise MONVOISIN d'un montant de 1422.24 € TTC
- L'entreprise BADIGEON d'un montant de 3204.18 €